

La lettre de l'APCM

Lettre bimestrielle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



Le mot du Président

Crise économique : l'artisanat fait de la résistance

Globalement, les entreprises artisanales ont prouvé leur vitalité pendant la crise économique. Néanmoins, certaines entreprises sont plus touchées que d'autres. Ainsi, toutes celles dont l'activité est portée par la consommation des ménages ont conservé une activité soutenue. À l'inverse, celles qui interviennent pour des programmes plus industrialisés ont subi de plein fouet le recul des activités.

Il convient donc de souligner la bonne résistance, dans sa grande majorité, du secteur de l'artisanat. Le fait est que l'essentiel des activités des entreprises artisanales repose sur un service de proximité reconnu par les consommateurs et indispensable à l'animation économique des territoires.

Pour autant, s'il y a des signes tangibles de reprise de l'économie, la crise n'est pas encore terminée. Le maintien des dispositifs de soutien à l'emploi décidé par le Parlement était nécessaire. C'est une véritable décision économique qui participe à la fois à la lutte contre le chômage, à l'insertion des jeunes et conforte la capacité de développement des entreprises.

Les résultats sont parlants. Les chefs d'entreprises artisanales n'ont pas cédé à la morosité, ils ont embauché au moins autant de jeunes en apprentissage que l'année dernière, continuent à embaucher de nouveaux collaborateurs et à développer leur activité. Les chambres de métiers et de l'artisanat, quant à elles, ne baissent pas la garde et s'emploient à faire connaître aux entreprises tous les dispositifs qui permettent de mieux aborder l'avenir.

Alain Griset

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Sommaire

Les nouveaux visages de l'artisanat

→ Chaque automne, les CMA organisent la Semaine nationale de la création reprise d'entreprises artisanales pour inciter les nouveaux ou futurs entrepreneurs à pousser leurs portes.



François Pérol 3
Président du Directoire
de BPCE, co-organisateur
du Concours
« Stars & Métiers »
avec le réseau des CMA

Brève européenne

→ XX^{es} Rencontres des CMA
françaises et allemandes :
rendez-vous à Bordeaux

Impulsions actions

→ Campagne nationale
de communication des CMA

→ Développeurs de l'apprentissage :
un dispositif qui fait ses preuves !

Et si les artisans étaient les vraies stars de l'économie?



Pour sa troisième édition, le prix « Stars & Métiers », organisé par le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE) et les CMA, a

récompensé huit chefs d'entreprises artisanales pour leur dynamisme commercial et managérial ainsi que pour leur capacité d'innovation. Le 9 décembre, lors d'une soirée de prestige parrainée par Hervé Novelli, les lauréats ont reçu leur trophée en présence de 1 200 participants.

En savoir plus : www.starsetmetiers.fr

La reconnaissance de l'entreprise artisanale, un défi européen et africain

« La reconnaissance du rôle des petites et moyennes entreprises devrait être au cœur de la stratégie de développement conjointe Union européenne - Union africaine. » Telle est la recommandation de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones qui propose d'atteindre cet objectif au travers de la création d'une « Charte africaine des PME, des entreprises artisanales et de l'entrepreneuriat ». Cette charte permettrait l'établissement d'un cadre commun à l'ensemble des sous-régions d'Afrique, déclinable pays par pays. La recommandation s'appuiera sur une préconisation visant le renforcement du rôle des organisations intermédiaires africaines. Avec l'appui de leurs homologues européennes, elles seront soumises aux chefs d'État du prochain sommet Europe-Afrique en janvier 2010.

Une semaine aux couleurs de la coiffure



Initiée par la Fédération Nationale de la Coiffure, la première Semaine nationale de la coiffure s'est déroulée du 16 au 21 novembre dernier. Fête des salons mais aussi de la profession, cet événement d'envergure nationale s'adressait aux consommateurs et aux jeunes. Au titre des actions menées avec la FNC pour développer la profession, l'APCM était partenaire de cette opération.

Les nouveaux visages

Chaque automne, les CMA organisent la Semaine nationale de la création reprise d'entreprises artisanales. Objectif: inciter les nouveaux ou futurs entrepreneurs à pousser les portes de leur CMA et avoir, en étant accompagnés, les meilleures chances de réussir leur projet.

Mais qui sont ces nouveaux entrepreneurs? Pour répondre à cette question et appréhender les nouveaux visages de l'artisanat, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, ainsi que les organisations professionnelles du secteur, ont confié à l'Institut supérieur des métiers un programme d'études.

L'artisanat: une diversité de métiers et des opportunités pour tous types d'entrepreneurs

Chaque année, un tiers des créations-reprises d'entreprises se font dans le cadre d'activités artisanales. En 2008, 93 459 nouvelles entreprises artisanales ont été créées, jouant ainsi un rôle moteur dans le renouvellement des secteurs d'activité tels que la construction ou encore l'agroalimentaire. L'enquête réalisée en septembre 2009 avec le soutien du ministère de l'Économie révèle que l'artisanat, par ses multiples facettes, accueille des entrepreneurs aux cursus extraordinairement variés.

Si le parcours traditionnel d'ascension professionnelle dans l'artisanat - apprentissage, salariat, installation à son compte - reste toujours prépondérant, les chemins sont de moins en moins linéaires. À côté des créateurs issus de l'artisanat, il y a les dirigeants par nécessité, les « nouveaux entrants » venus d'autres mondes professionnels ou encore les multi-entrepreneurs pour lesquels l'artisanat est une terre d'investissement. La part des créateurs contraints à l'installation « parce qu'ils n'avaient pas d'autre solution d'emploi » reste limitée: elle ne représente qu'un dirigeant sur dix. Ainsi, la plupart des créateurs-repreneurs



MASSIER ZEBIDOUR/APCM

d'entreprises artisanales sont bien des entrepreneurs et des créateurs d'opportunités avec pour tous une même motivation: le désir d'indépendance allié à la passion du métier. L'artisanat reste un secteur où fonctionne l'ascenseur social: avec 14 % en moyenne de créateurs-repreneurs d'origine étrangère, il témoigne de sa force d'intégration.

Les nouveaux entrepreneurs: majoritairement des professionnels ayant dix ans de métier

Les choix d'installation étant avant tout affaire d'activité, d'opportunités et de moyens, il n'y a pas de profil type associé à la création pure ou à la reprise d'entreprise. On s'installe à tout âge dans l'artisanat, même si l'âge moyen se situe entre 35 et 45 ans, après une première expérience professionnelle signifi-

es de l'artisanat

cative. Les nouveaux entrepreneurs restent majoritairement des professionnels ayant dix ans de métier et 30 à 40 % d'entre eux viennent d'un autre horizon professionnel que l'artisanat. On s'installe quel que soit son niveau d'études dans l'artisanat. Les formations techniques et professionnelles restent majoritaires et concernent 63 % des chefs d'entreprise mais on constate la montée en puissance des diplômés de baccalauréat professionnel et de DUT. La part de diplômés de l'enseignement supérieur atteint 15 % en moyenne en 2006; elle peut atteindre 25 % dans l'artisanat de production ou 41 % dans le(s) service(s) aux entreprises.

Chaque année, l'artisanat accueille un tiers des créateurs-repreneurs d'entreprises.

Les CMA aux côtés des porteurs de projets: « Agir pour réussir »

L'installation entraîne des prises de risques importantes. Les premières années sont difficiles financièrement pour la moitié des jeunes entreprises. Et parce qu'une entreprise accompagnée a plus de chances de réussir, les chambres de métiers et de l'artisanat, premier réseau d'accompagnement des créateurs et des repreneurs, assurent un suivi personnalisé des créateurs et des cédants. Les dispositifs d'accompagnement couvrent tous les domaines de la vie de l'entreprise: étude de marchés, choix du statut juridique, comptabilité, gestion des ressources humaines, formalités. Ils ont prouvé leur efficacité dans la pérennité des entreprises nouvelles ou reprises.

Nouveaux profils: nouvelle offre de formation

L'apprentissage reste une voie importante d'acquisition des métiers

et d'entrée dans l'artisanat. Le défi pour les chambres de métiers et de l'artisanat est de continuer à œuvrer pour le développer. Elles doivent également sensibiliser et accompagner à la création-reprise d'entreprise les nouveaux profils n'étant pas issus de l'artisanat, et ce, qu'ils soient salariés ou étudiants. Les CMA s'organisent régionalement pour développer, avec des établissements d'enseignement supérieur, des partenariats qui permettent de former selon les profils et les besoins aux techniques d'un métier mais aussi au management et à la gestion d'une entreprise artisanale. Ces aménagements de cursus personnalisés validés par un diplôme professionnel et un certificat d'entrepreneur de la petite entreprise constituent la première étape de la mise en place, dans chaque région, d'une université des métiers et de l'artisanat.

Universités des métiers de l'artisanat, en France mais aussi à New York

D'ici quatre à cinq ans, l'objectif d'une université des métiers et de l'artisanat ouverte à tous publics et à tous les niveaux, dans chaque région, devrait être atteint. Ces universités proposeront des formations individualisées au moyen de modules, construits sur des référentiels de compétences allant du niveau V (CAP) au niveau I (bac + 4). Le projet d'une université des métiers et de l'artisanat devrait également voir le jour à New York: de nombreux Américains souhaitant se former aux métiers des artisans français et de nombreux étudiants français étant désireux d'y étudier.

© BPCE/Millier



François Pérol
Président du Directoire
de BPCE

Vous êtes, avec le réseau des CMA, co-organisateur du concours « Stars & Métiers ». Que représente pour vous cette opération ?

Ce Prix « Stars & Métiers » est né de la fusion du Prix de la dynamique artisanale, organisé depuis plus de 30 ans par les Banques Populaires, et du prix Artinov des chambres de métiers et de l'artisanat. Il permet, chaque année, de découvrir l'entreprise artisanale française avec un regard nouveau et met en avant les valeurs d'audace, d'innovation et le goût d'entreprendre des artisans. Les Banques Populaires qui appartiennent désormais au Groupe BPCE sont aux côtés de tous ces artisans entrepreneurs. Un artisan sur trois est client de notre banque. Ce prix est en quelque sorte un hommage à tous les artisans talentueux que nous soutenons au quotidien.

Comment voyez-vous l'évolution du partenariat avec le réseau des CMA ?

Les Banques Populaires et les chambres de métiers et de l'artisanat avancent main dans la main depuis des années.

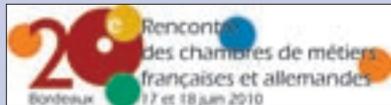
Je voudrais rappeler leur rôle essentiel dans l'accueil, mais aussi dans l'aide au montage des dossiers de financement et dans l'accompagnement des artisans, des créateurs et repreneurs d'entreprise. Depuis déjà trois ans, les Banques Populaires et les chambres de métiers et de l'artisanat s'engagent ensemble pour donner envie au plus grand nombre de rejoindre ces métiers.

De nombreuses actions conjointes, à l'initiative des uns ou des autres, ont eu lieu pendant ces trois années. Cette dynamique s'est avérée efficace et fructueuse. C'est pourquoi, je me réjouis que l'APCM et les Banques Populaires finalisent actuellement un nouveau partenariat pour les trois ans à venir.

Le Groupe BPCE avec les Banques Populaires est ainsi plus qu'un simple partenaire des chambres de métiers et de l'artisanat, c'est la Banque au quotidien des artisans.



XX^{es} Rencontres des chambres de métiers françaises et allemandes : rendez-vous à Bordeaux



Les 17 et 18 juin 2010 auront lieu les XX^{es} Rencontres des chambres de métiers françaises et allemandes, organisées à Bordeaux par l'Assemblée Permanente des chambres de métiers en coopération avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Gironde. Événement triennal, c'est une occasion unique de renforcer les solidarités entre artisans allemands et français à travers la cinquantaine de jumelages entre les chambres des deux pays. Ces rencontres réuniront quatre cents chefs d'entreprises, les présidents et les secrétaires généraux des chambres françaises et allemandes, soit deux millions d'entreprises représentées pour huit millions d'actifs et 560000 apprentis formés annuellement. Au cœur des échanges : les évolutions et les adaptations de chacun, des réseaux pour être au service des entreprises artisanales avec la mise en œuvre du Small Business Act pendant la nouvelle mandature 2009-2014 de la Commission et du Parlement européens. Au travers d'ateliers et de tables rondes seront abordées les problématiques clés du développement économique régional : développement économique des entreprises à travers l'innovation et l'export, renforcement de l'apprentissage et développement de la mobilité des apprentis en Europe, territorialisation des procédures de guichets uniques pour les entreprises, communication.

Le chiffre...

95 %

Selon le 5^e baromètre réalisé par Opinion Way pour le compte du Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat, 95 % des Français ont une très bonne image de l'artisanat. Aux yeux du grand public, des jeunes de 15 à 24 ans et des artisans eux-mêmes, l'artisanat est le premier créateur d'emplois et le deuxième acteur de la formation des jeunes.



► Agir pour réussir

Campagne nationale de communication des CMA

Les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) s'affichent depuis six mois avec leur nouvelle marque « Agir pour réussir ». Une deuxième vague de la campagne s'est déroulée du **4 au 27 novembre 2009**, précédant et accompagnant la Semaine nationale de la création reprise d'entreprise artisanale. La campagne vise le grand public pour faire connaître l'offre de services des CMA dédiée aux entreprises artisanales et à tous ceux qui veulent rejoindre l'artisanat. Relayée par des spots radios et la presse quotidienne régionale hexagonale et de l'Outre-mer, elle poursuit deux objectifs complémentaires :

- renforcer dans l'opinion publique l'idée que les chambres de métiers et de l'artisanat sont efficaces pour la création, la reprise, la formation aux métiers, le développement des entreprises artisanales ;



- recentrer le public touché par la crise et qui porte un projet dans l'artisanat sur les moyens de créer une véritable entreprise avec toutes les chances de réussite.

► Développeurs de l'apprentissage dans les CMA

Un dispositif qui fait ses preuves !

En quelques semaines, grâce à l'action des développeurs de l'apprentissage mise en place par les chambres de métiers et de l'artisanat, le nombre de contrats d'apprentissage enregistré entre juin et octobre 2009 a augmenté de 9,1 %, passant de 88 000 à 96 000 sur la même période. Dès le mois de juillet, les CMA avaient répondu au souci du gouvernement de contrecarrer la tendance à la baisse du nombre de contrats d'apprentissage du fait de la crise économique, en mobilisant cinquante développeurs déjà actifs auprès des

entreprises artisanales. Depuis, dans le cadre d'une convention signée le 18 septembre entre l'APCM et le secrétaire d'État à l'Emploi, les CMA ont déployé cent développeurs de l'apprentissage chargés de démarcher les entreprises artisanales. L'objectif est d'identifier les entreprises qui hésitent à recruter un apprenti pour les informer des nouveaux dispositifs incitatifs et sécurisants mis en place par le gouvernement. C'est aussi l'occasion de renouveler les employeurs potentiels. Une démarche qui porte déjà ses fruits.



La Lettre de l'APCM • Bimestrielle • Directeur de la publication : Alain Griset • Rédacteur en chef : François Moutot • Rédaction : Isabelle Pouget-Abadie - Elisabeth de Dieuleveult • APCM - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion : Loïc Langlo (langlo@apcm.fr) Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 • Tirage : 4 000 exemplaires • Éditeur : Edimétiers - Tél. : 01 42 74 28 78 • Création Graphique : Christophe Brugère • Impression : Champagnac • ISSN 1950-8093.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36